



CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2022

de l'assurance



Synthèse des travaux.....	4
---------------------------	---



LES RISQUES ÉMERGENTS..... 6

Définition et identification des risques.....	7
Risques de la cartographie 2022 et leurs conséquences	8
Évolutions de la liste des risques retenus.....	11



RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2022 DE LA PROFESSION..... 12

Risques et menaces	13
Risques et défis	18
Interconnexion des risques et interdépendances: un programme d'action encore d'actualité	19
Les <i>Footprint Scenario</i> – une illustration sur la plus grande catastrophe enregistrée en Europe au 20 ^e siècle (Messine - 1908)	20

Annexe: Méthodologie de la cartographie	22
Remerciements.....	23

La profession de l'assurance et de la réassurance a réalisé sa cinquième cartographie des risques

Ce baromètre a été élaboré par la Commission Analyse des Risques de France Assureurs en interrogeant, fin 2021, les directeurs métiers (assurance de biens, assurance de personnes, finance et investissement, réassurance) et les directeurs des risques de la profession. Pour chaque risque identifié et réparti en six catégories (économiques, environnementaux, sociétaux, technologiques, politiques et réglementaires), ils ont donné leur appréciation

de la probabilité d'occurrence et de l'impact potentiel¹ à moyen terme. Ils ont également signalé les principaux défis de la profession.

86 dirigeants de la profession ont participé à l'édition 2022 de la cartographie des risques. Ils appartiennent à des groupes et sociétés représentant 97% des placements du secteur en France.

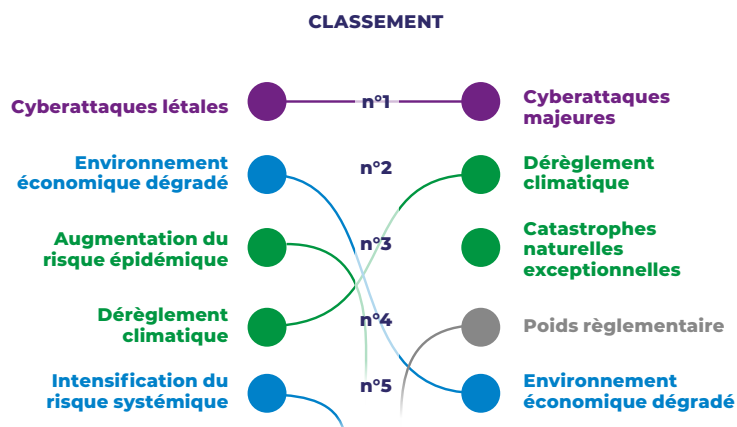
À horizon 5 ans, le principal risque demeure les cyberattaques majeures, suivi par les risques climatiques

Trois thématiques centralisent particulièrement les inquiétudes de la profession : les risques technologiques, environnementaux et réglementaires.

L'année 2021 a été marquée par la multiplication des attaques contre des cibles économiquement et politiquement stratégiques. Cette situation contribue au maintien du **risque de cyberattaques majeures** (4,5; 4,3)² en tête du classement des risques pour les sociétés d'assurance et de réassurance. Ce risque occupe cette position depuis la première édition de la

cartographie et de façon unanime parmi les différents collèges de dirigeants consultés.

Les 2^e et 3^e positions sont occupées par le risque de **dérèglement climatique** (4,0; 3,9) qui progresse de deux places, et par le risque de **catastrophes naturelles exceptionnelles** (3,4; 4,1), nouveau risque qui intègre le classement directement à la 3^e place. Ils illustrent la gravité des phénomènes climatiques qui s'accroît au fil du temps depuis plusieurs années. Ces enjeux sont également en hausse par rapport à la dernière cartographie pré-crise sanitaire.



¹ L'impact se limite aux conséquences directes sur la société d'assurance ou de réassurance

² Le score (probabilité; impact) a un minimum de (0; 0) et un maximum de (5; 5)

La cinquième édition de la cartographie des risques de la profession est également marquée par le recul des risques épidémiques et par la forte progression des risques règlementaires

En particulier, l'**environnement économique** (5^e, en recul de 2 places) apparaît moins risqué qu'il y a un an, en conséquence des mesures de relance et des bons chiffres de croissance attestant d'une reprise solide et rapide. Les **risques épidémiques** reculent également, sans pour autant revenir au niveau pré-crise sanitaire. Enfin, la famille des risques règlementaires occupe la première moitié du classement, en nette progression, et

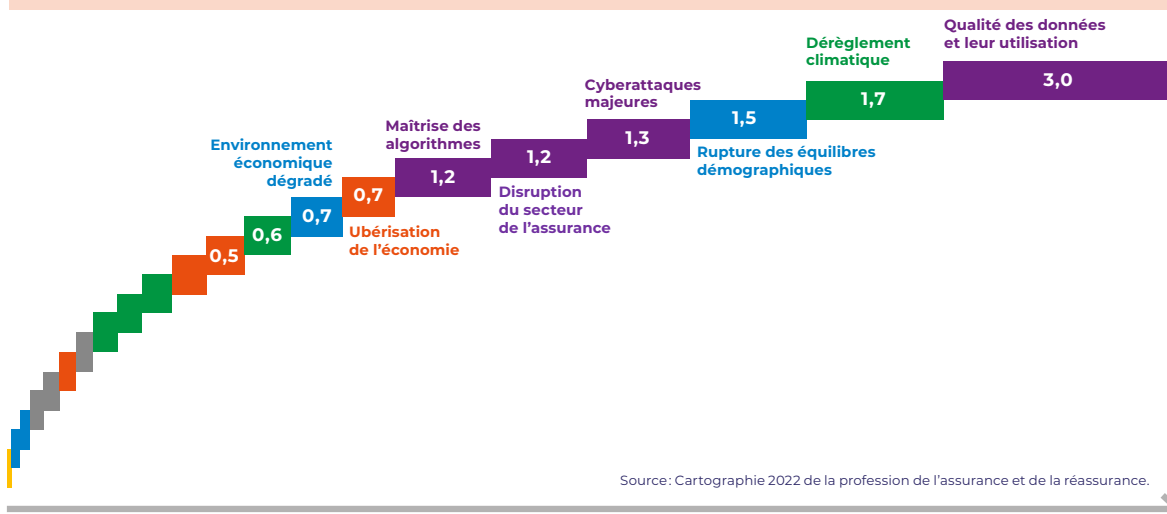
illustre la quantité de nouvelles normes en cours de discussions relatives au risque informatique, à la durabilité, aux *reportings* financiers et extra-financiers. En particulier, la hausse du **poids règlementaire** est particulièrement marquée (+7 places par rapport à l'année dernière) avec une gravité qui s'accroît, tant en probabilité d'occurrence qu'en impact potentiel.

Des 25 risques, 6 sont perçus également comme des défis pour la profession

Les risques émergents font apparaître de nouveaux besoins auxquels les assureurs et réassureurs doivent répondre. Pour un très grand nombre d'acteurs, la **qualité des données et leur utilisation** représentent le premier axe de travail pour le secteur. Deux mutations bien surveillées par le secteur suivent (**dérèglement climatique**

et **rupture des équilibres démographiques**). Les principales mutations technologiques apparaissent à la suite (**cyberattaques majeures, maîtrise des algorithmes et disruption du secteur de l'assurance**). Les autres risques sont davantage considérés comme des menaces par la profession.

ENJEUX POUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE



01

**LES RISQUES
ÉMERGENTS**

DÉFINITION ET IDENTIFICATION DES RISQUES

Dans cette étude, les **risques émergents** sont définis comme étant les risques en développement ou en évolution qui se caractérisent généralement par une forte incertitude. Cet aléa provient du manque d'observations historiques qui caractérise par définition les risques nouveaux, mais aussi les mutations scientifiques, technologiques, sociopolitiques ou les régulations susceptibles de créer des discontinuités. Deux attentions sont particulièrement présentes dans l'exercice de cartographie :

- veiller à se détacher de l'actualité ;
- considérer les risques émergents comme des ruptures par rapport aux tendances sous-jacentes.

Par rapport à l'édition 2021, plusieurs modifications ont été apportées à la liste des risques retenus. Deux risques ont été ajoutés portant le nombre de risques à 25 :

➡ L'inclusion du **risque de catastrophes naturelles exceptionnelles** vise à intégrer les « cygnes noirs³ » (super-volcan, éruption solaire, météorite...) impliquant la conjonction de manifestations naturelles – en lien ou non avec le dérèglement climatique – et le développement des économies, notamment des infrastructures.

➡ Le **risque lié à la maîtrise des algorithmes** a été intégré. Le développement accru de la digitalisation des entreprises d'assurance peut s'accompagner de la mise en place d'intelligences artificielles sophistiquées. Leurs complexités pourraient rendre les contrôles inopérants et induire un fonctionnement contrevenant à des règles éthiques.

Par ailleurs, quelques définitions ont été légèrement revues (ubérisation de l'économie, croissance des inégalités et tensions sociales, cyberattaques majeures, intensification du risque systémique).

Ces risques peuvent être rangés en six classes principales : risques économiques, environnementaux, sociétaux, technologiques, politiques et réglementaires. Ces différents risques présentent une grande interconnexion entre eux. Par exemple, le risque de réputation, qui apparaît dans le *conduct risk*, peut être une conséquence d'autres risques opérationnels présents dans cette cartographie comme les cyberattaques et le défaut de maîtrise des algorithmes.

Pour chacun des risques ci-après, une description est présentée dans un premier temps puis les conséquences associées dans un second temps.

³ Les « cygnes noirs » est une expression popularisée par l'essayiste Nicholas Taleb pour désigner des événements hautement improbables, voire impensables. Cette notion est utilisée ici pour caractériser l'intensité des catastrophes évoquées et leurs conséquences imprévisibles.

RISQUES DE LA CARTOGRAPHIE 2022 ET LEURS CONSÉQUENCES



RISQUES ÉCONOMIQUES

➡ **Rupture des équilibres démographiques :** résultant de progrès techniques (par exemple amélioration des techniques de réanimation, nouveau traitement contre le cancer...) avec un impact significatif sur l'évolution tendancielle du taux de mortalité et de l'espérance de vie, notamment en bonne santé.

Ce risque a des conséquences sur les équilibres publics-privés dans la prise en charge de risques, sur l'offre de nouveaux services à la personne, mais également sur les comportements de consommation (allocation de richesse, retraite, dépendance) et l'inflation des frais de santé.

➡ **Environnement économique dégradé :** se caractérise par un risque de déflation, un chômage structurel élevé et un faible potentiel de croissance, avec de moindres pare-feux en raison de marges de manœuvre limitées de la politique économique.

Ce risque aura notamment pour conséquences le prolongement de taux d'intérêt faibles, voire négatifs.

➡ **Impérialisme économique :** évolutions des soutiens publics (financiers ou réglementaires) à certaines entreprises nationales ou une réglementation concurrentielle trop limitée.

Les conséquences à l'œuvre ou attendues sont les suivantes: dominance du secteur numérique par les GAFAs, émergence de champions européens, apparition de sociétés too big to fail, disparition ou émergence de nouveaux marchés.

➡ **Intensification du risque systémique :** résultant d'une plus forte concentration des échanges sur un nombre limité d'intermédiaires (bourses, banques, monnaies...). Le développement de l'activité d'acteurs non soumis à la réglementation (shadow banking), couplé à des niveaux particulièrement élevés des dettes, pourrait provoquer une rupture des équilibres macroéconomiques avec un scénario de remontée brutale des taux et/ou de l'inflation.

Le risque de rachat est une conséquence de celui-ci.



RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

➡ **Dégradation de l'environnement :** pollution amplifiée, par exemple par l'émission de particules fines ou par l'exploitation du gaz de schiste, diminution voire disparition de la biodiversité et de certains écosystèmes, dégradation des sols et des eaux (surutilisation, usage de pesticides, agriculture intensive).

Ces éléments ont un impact sur la santé et sur l'accès à l'alimentation.

➡ **Dérèglement climatique :** se caractérise par l'apparition de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus dommageables, par l'augmentation de désordres climatiques (événements météorologiques rares, épisodes de sécheresse).

Ce risque a des conséquences globales notamment sur la santé des populations, les infrastructures et l'ensemble du système économique.

➡ **Dégradation de l'habitat :** urbanisation défailante (déserts médicaux, banlieue), intensification de la métropolisation, baisse de l'investissement dans la rénovation des infrastructures.

Ce risque a un impact sur la pollution urbaine (qualité de l'air, de l'eau et des sols, gestion des déchets) et est susceptible d'accroître les inégalités sociales, environnementales et sanitaires.

➡ **Augmentation du risque épidémique :** augmentation du nombre de maladies non identifiées, expansion massive et rapide de maladies, notamment infectieuses, en particulier favorisée par le commerce international et le tourisme, résistance accrue aux antibiotiques.

Ce risque aurait pour conséquence des augmentations du coût des traitements et de leur durée et pourrait causer des crises majeures d'accès à l'eau et à la nourriture. La réaction des pouvoirs publics est susceptible d'avoir un impact macroéconomique fort (par exemple confinement, fermeture des frontières...).

➡ **Catastrophes naturelles exceptionnelles :** manifestations naturelles (par exemple super-volcans, éruptions solaires, météorites...) dont

les conséquences peuvent être exacerbées par l'intensification de l'urbanisme et des réseaux.

La survenance d'un tel événement à proximité de métropoles ou de sites à risque ou son impact sur la chaîne de valeur et les réseaux pourraient générer, par effet d'entraînement, de graves conséquences humaines et économiques.



RISQUES SOCIÉTAUX

➡ **Croissance des inégalités et tensions sociales:** augmentation de l'écart de revenus ou de conditions de travail entre les différentes professions et catégories sociales, avec une hausse du risque de prolétarianisation d'une partie des travailleurs.

Cette évolution aurait un impact sur la qualité du risque, la consommation d'assurance (moindre couverture, hausse de la fraude), ainsi que sur le nombre d'émeutes et de violences urbaines. Il pourrait en résulter une hausse de l'instabilité politique.

➡ **Dégradation de la santé mentale:** notamment des capacités cognitives résultant (i) de l'intrusion incessante des outils numériques (risque d'addiction, de surmenage, de stress), (ii) d'une généralisation de la consommation de substances à risque en particulier chez les jeunes (drogues récréatives, traitement contre le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH), perturbateur endocrinien, sucre...).

Ce phénomène peut avoir des conséquences économiques pour les victimes (perte de compétences, difficulté de maintien en emploi) et pour la profession de l'assurance (hausse des prestations santé).

➡ **Flux migratoires:** augmentation de migrations non maîtrisées de grande ampleur (guerres, conséquences climatiques ou économiques), désertification des espaces ruraux au profit des centres urbains.

Ces flux peuvent avoir des conséquences sanitaires, sociales (difficulté d'intégration, de logement) et économiques (disparition de pôles d'activité, dépendance accrue des ménages ruraux à la voiture).

➡ **Ubérisation de l'économie:** développement d'une économie d'échange plutôt qu'une économie d'achat.

Les conséquences peuvent être la déshumanisation des relations sociales et professionnelles et la remise en question du modèle capitaliste.

➡ **Conduct risk:** risque encouru par les clients (consommateurs, entreprises, autres institutions...), les institutions financières ou, de façon plus globale, par les marchés, du fait des comportements inappropriés d'un ou plusieurs acteurs des secteurs de la banque ou de l'assurance, qu'il s'agisse d'une institution financière ou de son personnel⁴.

Le *conduct risk* peut générer d'importants préjudices pour le consommateur et, par conséquent, détériorer la confiance des consommateurs et la réputation des professionnels. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à resserrer la réglementation.



RISQUES TECHNOLOGIQUES

➡ **Qualité des données et leur utilisation:** le mauvais contrôle des données et la protection des données personnelles (Cloud). Les risques en matière d'utilisation des données concernent leur traitement médiatique et l'hypertransparence à l'égard des consommateurs.

Ces risques peuvent avoir un impact réputationnel, opérationnel (erreur de tarification) et judiciaire. Ils peuvent également conduire à un accroissement de la fraude.

➡ **Cyberattaques majeures:** aggravation des cyberattaques majeures en nombre et en exposition, multiplication de leurs formes, augmentation de la vulnérabilité (atteinte aux infrastructures majeures, voitures autonomes, pacemakers, internet des objets). Le développement accéléré du télétravail accroît les risques relatifs à la sécurité des SI (VPN...).

Les conséquences sont d'ordre économique – au niveau de l'individu, de la société comme du pays – et géopolitique. Elles favorisent par ailleurs l'émergence de nouvelles formes de crimes organisés.

⁴ Revue ACPR numéro 26 (janvier-février 2016). L'IAIS fournit la définition suivante: "Conduct of business risk can be described as the risk to customers, insurers, the insurance sector or the insurance market that arises from insurers and/or intermediaries conducting their business in a way that does not ensure fair treatment of customers.", Issues paper on conduct of business risk and its management, November 2015.

➡ **Disruption du secteur de l'assurance :** apportée par l'arrivée de nouveaux acteurs (GAFAM et *insurtechs*) et de nouveaux modes de consommation à la suite de progrès issus de l'intelligence artificielle et de la blockchain.

Il s'ensuit des pertes de part de marché voire de faillites pour les assureurs traditionnels.

➡ **Maîtrise des algorithmes :** la profusion de données invite les entreprises à mettre en place des algorithmes de décisions dont le développement et le fonctionnement ne sont qu'imparfaitement maîtrisés (effet boîte noire). La numérisation des entreprises et un recours accru à l'IA concourent à augmenter ces risques.

Les risques peuvent alors être réputationnels en cas de décision contraire à l'éthique ou opérationnels en cas d'inadéquation de l'algorithme à une situation nouvelle ou en cas d'erreur de développement.



RISQUES POLITIQUES

➡ **Risque politique français :** résurgence de conflits nationaux, d'indépendantismes, perte de confiance dans le gouvernement, montée des populismes, polarisation de la société et blocage politique.

➡ **Risque politique européen :** remise en question de la légitimité des instances européennes, menace de sortie de la zone euro, éclatement de l'Union européenne.

➡ **Risque politique global :** incapacité des instances internationales à résoudre des questions économiques ou géopolitiques (tensions sino-américaines), montée du protectionnisme et recul du multilatéralisme, guerres commerciales, reconfiguration des puissances mondiales et sphères d'influence.

Les risques politiques français, européens et globaux auront un possible impact sur la réglementation du secteur (pour les deux premiers), l'activité à l'international (pour les deux derniers) et sur les actifs (valorisation, choix de placement).

➡ **Risque de terrorisme :** le risque d'attaques terroristes s'accroît avec l'apparition de nouvelles formes d'action et de nouvelles cibles⁵.

L'impact peut être important sur la fréquence des sinistres.



RISQUES RÉGLEMENTAIRES

➡ **Augmentation des sanctions réglementaires et du risque de non-conformité :** augmentation de la complexité.

Avec un impact important sur les coûts de fonctionnement (sanctions ou mise en conformité).

➡ **Changement de normes comptables et du référentiel prudentiel :** IFRS 17, recours à des modèles complexes dans les bilans, nouvelles recommandations sur Solvabilité 2.

Ayant pour conséquences un risque d'illisibilité du bilan et un risque financier.

➡ **Poids réglementaire :** avalanche réglementaire avec un risque de surtransposition des directives européennes; changement réglementaire potentiellement rétroactif.

Les conséquences peuvent toucher les sociétés en termes de coûts avec en particulier l'affectation de ressources humaines en permanence sur des tâches auxiliaires, contraignant au regroupement des établissements les plus petits.

Ces risques sont également susceptibles d'avoir un impact sur le ratio de solvabilité, l'affectation des fonds propres ou sur le reste de l'activité de l'entreprise d'assurance.

⁵ Voir la définition d'« Evolving terrorism » par le CRO forum: "The risk of terrorism has been constantly evolving over the last two decades. Due to its changing nature, the assessment of this risk is made difficult and above all subjective: it is impossible to learn and infer from the past in order to model the future in the same way as we do with Nat Cat perils for instance. This makes any probabilistic modelling on this risk difficult and this is why assessing the plausibility of a specific type of terrorist attack in the future largely relies on expert judgment. Potential threats are NBCR terrorist attacks (Nuclear, Biological, Chemical, Radiological) and other non-conventional terrorist attacks on computer systems and industrial installations (Cyber terrorism, Electro-Magnetic Pulse (EMP))."

ÉVOLUTIONS DE LA LISTE DES RISQUES RETENUS



ENVIRONNEMENTAL

Dégradation de l'environnement

Dérèglement climatique

Dégradation de l'habitat

Augmentation du risque
épidémique

**Catastrophes naturelles
exceptionnelles**



ÉCONOMIQUE

Rupture des équilibres
démographiques

Environnement
économique dégradé

Impérialisme économique

Intensification du risque
systémique



SOCIÉTAL

Croissance des inégalités et
tensions sociales

Dégradation de la santé mentale

Flux migratoires

Ubérisation de l'économie



TECHNOLOGIQUE

Qualité des données et
leur utilisation

Cyberattaques majeures

Disruption du secteur de
l'assurance

Maîtrise des algorithmes



POLITIQUE

Risque politique français

Risque politique
européen

Risque politique global

Risque de terrorisme



RÈGLEMENTAIRE

Augmentation des
sanctions réglementaires et
du risque de non-conformité

Changement de normes
comptables et du référentiel
prudentiel

Poids réglementaire

La grille ci-dessus permet
d'identifier les évolutions par
rapport à l'édition précédente.

• **Les risques en gras**
correspondent aux nouveaux
risques.

• **Les risques soulignés**
indiquent une évolution dans
la définition du risque.

02

RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2022 DE LA PROFESSION

AVERTISSEMENT:

La cartographie est un exercice qualitatif basé sur des perceptions. En cela, il ne prétend pas quantifier la probabilité de survenance d'un risque particulier ou son impact.

Les résultats sont présentés pour l'ensemble des 86 dirigeants, sans distinction selon l'activité principale du groupe d'assurance et la fonction du répondant et sans pondération. La représentation des groupes d'assurance s'élève à 97 % des placements de l'ensemble de l'assurance française.

RISQUES ET MENACES

➡ **En 2022, la famille des risques règlementaires enregistre la progression la plus nette du classement et occupe la première place du classement pour la première fois**

La cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance place les **risques règlementaires** en première position. Ces risques croissent aussi bien en probabilité d'occurrence qu'en impact potentiel (cf. graphiques 1a et 1b).

Suivent les **risques environnementaux et technologiques**, à un niveau quasi-identique. Les **risques économiques** arrivent en 4^e position, suivis par les **risques politiques et sociétaux**.

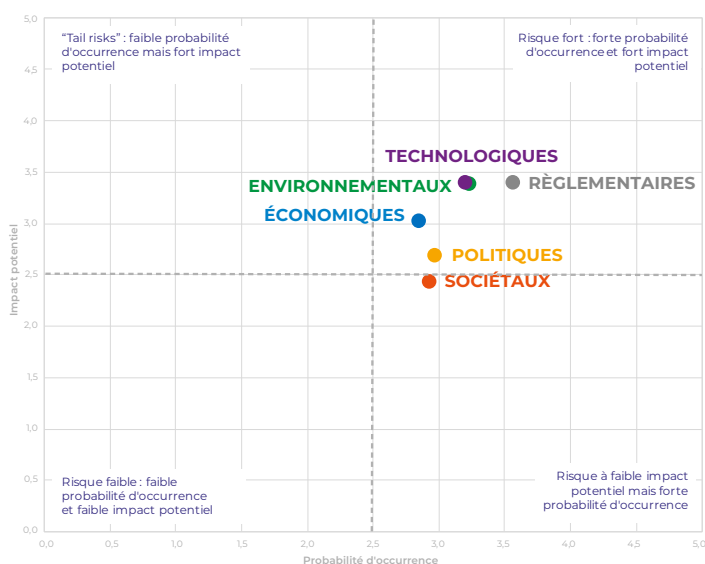
Deux groupes se distinguent :

- d'une part, les risques technologiques, environnementaux et règlementaires à l'impact potentiel le plus élevé⁶ avec des différences de probabilité d'occurrence. Les risques environnementaux et règlementaires enregistrent une hausse de leur impact concomitante à une probabilité d'occurrence accrue. La hausse est particulièrement importante pour les risques règlementaires ;
- d'autre part, les risques économiques, politiques et sociétaux présentent une probabilité d'occurrence quasi-identique, plus faible et en retrait par rapport à l'année dernière, mais à l'impact potentiel hétérogène.

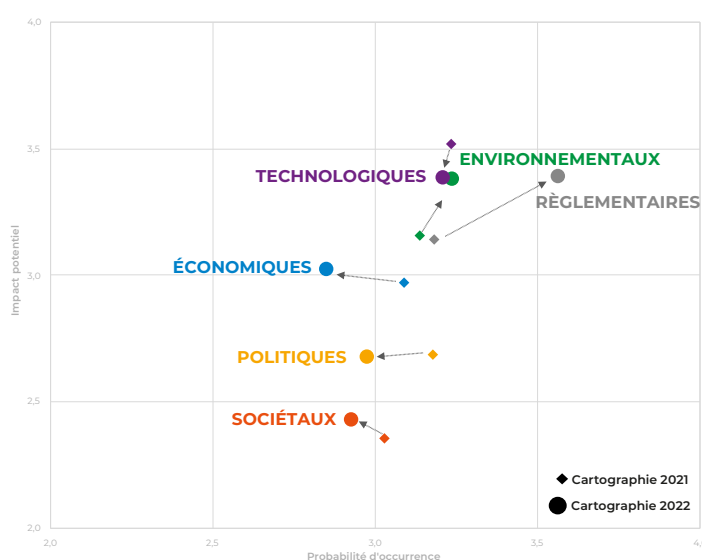
CATÉGORIE DES RISQUES À 5 ANS

Source: Cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance.

GRAPHIQUE 1a Niveau 2022



GRAPHIQUE 1b Évolution 2022 par rapport à 2021



⁶ Dans l'ensemble du document, le score d'impact potentiel et le score de probabilité d'occurrence sont abrégés en « impact potentiel » et « probabilité d'occurrence ».

➡ Pour la 5^e année consécutive, les cyberattaques demeurent en 1^{ère} position du classement, suivies par les risques climatiques

Les **cyberattaques majeures**⁷ restent le principal risque (score de 4,5 pour la probabilité d'occurrence et de 4,3 pour l'impact, cf. tableau) avec une probabilité d'occurrence en nette hausse (+0,5 point). Cette opinion, partagée par l'ensemble des collègues de dirigeants du secteur, a pu être alimentée par la recrudescence des attaques (le nombre d'attaques par rançongiciels a augmenté de +255 % en 2020)⁸ visant des administrations et des secteurs stratégiques telle la santé⁹, alimentant des tensions géopolitiques¹⁰. Les entreprises sont également les cibles de ces attaques avec une hausse qui se poursuit en 2021¹¹.

Deux risques environnementaux complètent le podium : le **dérèglement climatique** (4,0 ; 3,9) en 2^e position, qui progresse de 2 places par rapport à l'année dernière, et le risque de **catastrophes naturelles exceptionnelles** (3,4 ; 4,1) qui intègre le classement directement à la 3^e place. En soi, l'année 2021 n'est pas exceptionnelle mais a connu deux événements majeurs cet été des deux côtés de l'Atlantique : en juillet, les inondations meurtrières en Allemagne, en Belgique et dans les pays limitrophes pour un coût assurantiel estimatif de 13 milliards de dollars et à la fin août l'ouragan Ida aux États-Unis pour un coût assurantiel compris entre 30 et 32 milliards de dollars. D'après Swiss Re¹², le coût assurantiel des catastrophes naturelles atteindrait 105 milliards de dollars en 2021, plaçant l'année au 4^e rang en termes de sévérité depuis 1970.

➡ Les risques, qui avaient fortement progressé l'année dernière en lien avec la crise sanitaire, reculent sensiblement cette année...

L'**environnement économique dégradé** passe de la 2^e à la 5^e place du fait d'un recul de l'impact et de la probabilité d'occurrence (cf. graphique 2a). L'environnement économique apparaît moins risqué qu'il y a un an, en conséquence des mesures massives de relance prises par les gouvernements et par les banquiers centraux, ainsi que des derniers chiffres positifs de croissance et d'emploi. En parallèle, l'impact économique et sanitaire des différentes vagues diminue continuellement. De ce fait, le **risque épidémique** recule de 7 places sur les deux axes d'analyse. Ce risque demeure cependant beaucoup plus important qu'avant la crise (cf. infra).

A contrario, cette édition est marquée par la forte progression du **poids réglementaire**. Ainsi, ce risque (3,8 ; 3,5) progresse de 7 places,

enregistrant une nette hausse de son score (+0,6 ; +0,4). Les autres risques réglementaires sont en progression (+3 places pour les **sanctions réglementaires**, en 6^e position) ou se maintiennent (**changement de normes comptables**, en 9^e position¹³). Au total, les risques réglementaires s'installent pour la première fois dans le haut du classement et illustrent d'une certaine manière un agenda réglementaire particulièrement chargé, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen ou international en particulier pour le secteur financier. Citons par exemple le règlement DORA sur les risques informatiques et l'essor de reportings extra-financiers liés à la durabilité. Ces derniers viennent s'ajouter aux discussions presque structurelles sur Solvabilité 2 couplées à celles, plus conjoncturelles, sur les risques financiers (liquidité).

⁷ Le score (probabilité ; impact) a un minimum de (0 ; 0) et un maximum de (5 ; 5).

⁸ Fourth edition of the Franco-German Common Situational Picture, 25/11/2021

⁹ Hôpitaux, laboratoires... Pourquoi le secteur de la santé est victime de cyberattaques, Usbek&Rica, 30 octobre 2021

¹⁰ Rapport menaces et incidents du CERT-FR, ANSSI, 06/12/2021

¹¹ Orange Cyberdefense Security Report: +13 % d'augmentation des cyberattaques, les petites et moyennes entreprises de plus en plus ciblées, Orange Communiqué de presse, 9 décembre 2021

¹² Swiss Re Institute, December 2021.

¹³ Notons que l'intégration de deux nouveaux risques dans la cartographie des risques, dont notamment l'entrée directe en 3^e position de l'un d'eux, tire mécaniquement les évolutions de rang à la baisse. Sur les 25 risques, 16 enregistrent un recul par rapport à l'année dernière.

CLASSEMENT DES RISQUES À 5 ANS			ÉVOLUTION	
RANG	RISQUES	SCORE	RANG	SCORE
1	Cyberattaques majeures	(4,5; 4,3)	(0)	(+0,5; +0,1)
2	Dérèglement climatique	(4,0; 3,9)	(+2)	(+0,4; +0,3)
3	Catastrophes naturelles exceptionnelles	(3,4; 4,1)	Nouveau risque	
4	Poids réglementaire	(3,8; 3,5)	(+7)	(+0,6; +0,4)
5	Environnement économique dégradé	(3,4; 3,7)	(-3)	(-0,8; -0,2)
6	Augmentation des sanctions réglementaires et du risque de non-conformité	(3,5; 3,4)	(+3)	(+0,3; +0,2)
7	Intensification du risque systémique	(3,3; 3,4)	(-2)	(-0,1; -0,1)
8	Qualité des données et leur utilisation	(3,3; 3,4)	(-2)	(+0,1; -0,1)
9	Changement de normes comptables et du référentiel prudentiel	(3,4; 3,3)	(0)	(+0,2; +0,1)
10	Augmentation du risque épidémique	(3,0; 3,5)	(-7)	(-0,5; -0,3)
11	Dégradation de l'environnement	(3,4; 2,9)	(+1)	(+0,3; +0,1)
12	Croissance des inégalités et tensions sociales	(3,6; 2,7)	(-4)	(-0,2; -0,1)
13	Risque de terrorisme	(3,4; 2,6)	(-6)	(-0,6; 0,0)
14	Risque politique global	(3,2; 2,5)	(-2)	(-0,1; -0,1)
15	Maîtrise des algorithmes	(2,7; 2,9)	Nouveau risque	
16	Risque politique français	(2,7; 2,8)	(-1)	(0,0; 0,0)
17	Risque politique européen	(2,6; 2,8)	(0)	(-0,1; +0,1)
18	Conduct risk	(2,5; 2,8)	(-2)	(-0,3; +0,0)
19	Disruption du secteur de l'assurance	(2,3; 2,9)	(-1)	(-0,1; +0,1)
20	Impérialisme économique	(2,8; 2,5)	(-1)	(+0,2; +0,1)
21	Ubérisation de l'économie	(2,8; 2,4)	(-7)	(-0,5; +0,0)
22	Dégradation de la santé mentale	(2,7; 2,3)	(-2)	(0,0; +0,2)
23	Flux migratoires	(3,1; 1,9)	(-1)	(+0,5; +0,1)
24	Dégradation de l'habitat	(2,5; 2,4)	(-3)	(+0,1; +0,0)
25	Rupture des équilibres démographiques	(1,9; 2,4)	(-2)	(-0,2; +0,3)

Note de lecture : Le risque de cyberattaques majeures est le premier risque à 5 ans selon les dirigeants interrogés. Le score (4,5; 4,3) en termes de probabilité d'occurrence et d'impact potentiel respectivement est le plus élevé.

Note : Les scores de probabilité et d'impact sont additionnés pour déterminer le classement des risques.

Source : Cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance.

➡ ... tandis que certaines tendances passées se maintiennent, voire se renforcent

Par rapport à la situation pré-crise sanitaire, les évolutions marquées restent limitées à des événements spécifiques (cf. graphique 2b). En premier lieu, il s'agit du **risque épidémique** qui est réévalué à la lumière de l'expérience Covid, mais avec un plus grand recul. La pandémie a également contribué à la baisse du risque systémique grâce aux plans de relance et à la politique de rachats de la BCE, ainsi qu'au retour au premier plan des enjeux de souveraineté dans les préoccupations politiques, à l'image du Programme Relance Durable France, des fonds labellisés « Relance » et des prêts participatifs et obligations Relance pour l'économie nationale.

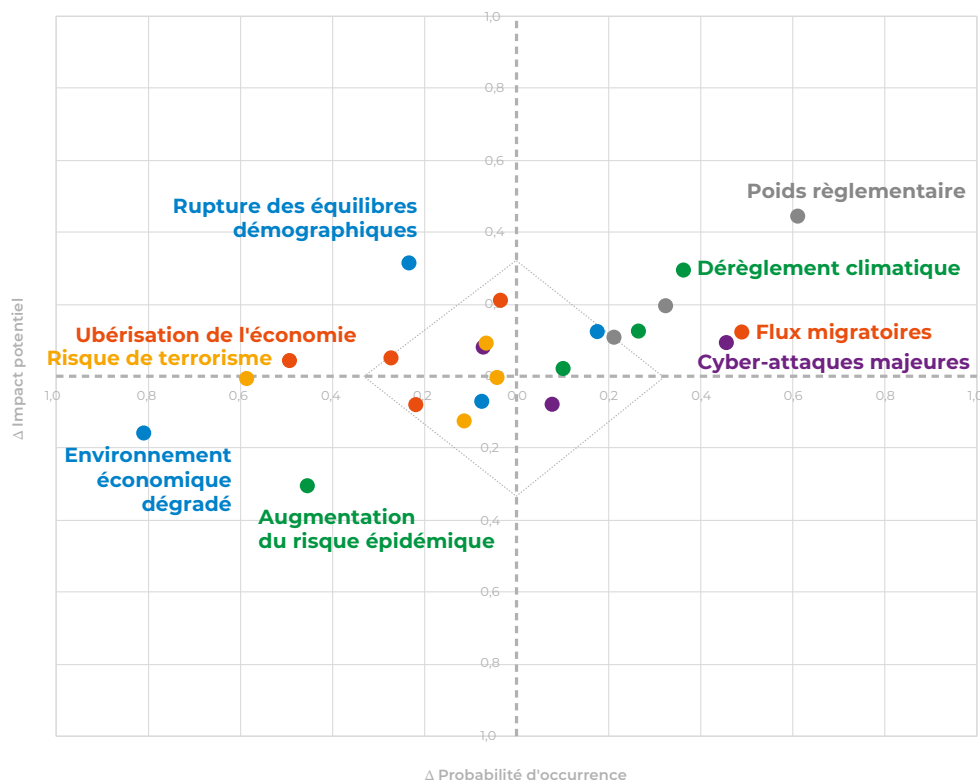
Les **risques politiques européens et globaux** sont en retrait en lien avec la finalisation du processus du Brexit et le changement de présidence de la première puissance économique mondiale.

Le développement des enjeux climatiques s'inscrit comme une tendance de fond. En progression depuis 2 ans, ces enjeux interviennent doublement, directement sur l'évolution du risque de dérèglement climatique, mais également indirectement dans l'évolution des risques règlementaires avec les nombreuses normes attendues et en construction.

PERCEPTION DU RISQUE À 5 ANS

Source: Cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance.

GRAPHIQUE 2a Évolution 2022 par rapport à 2021



Concernant spécifiquement le secteur de l'assurance, il est intéressant de noter l'évolution opposée du **poids réglementaire** et du **risque de disruption du secteur**, tant le premier est parfois perçu comme une barrière à l'entrée de nouveaux acteurs avec, en toile de fond, la hausse de l'impact potentiel du **conduct risk**. Les thématiques propres au consommateur et à l'épargnant connaissent un écho particulier au cours de ces derniers mois marqués par une actualité parlementaire dense¹⁴, relayée notamment lors de la dernière conférence de l'ACPR¹⁵.

Les **risques politiques** sont en retrait, concentrés dans la 2^e moitié du classement. Ils occupent les 13^e, 14^e, 16^e et 17^e places. Lors des éditions précédentes, le contexte politique a eu un impact fort sur l'évaluation des risques de terrorisme (7^e place lors de la 4^e édition),

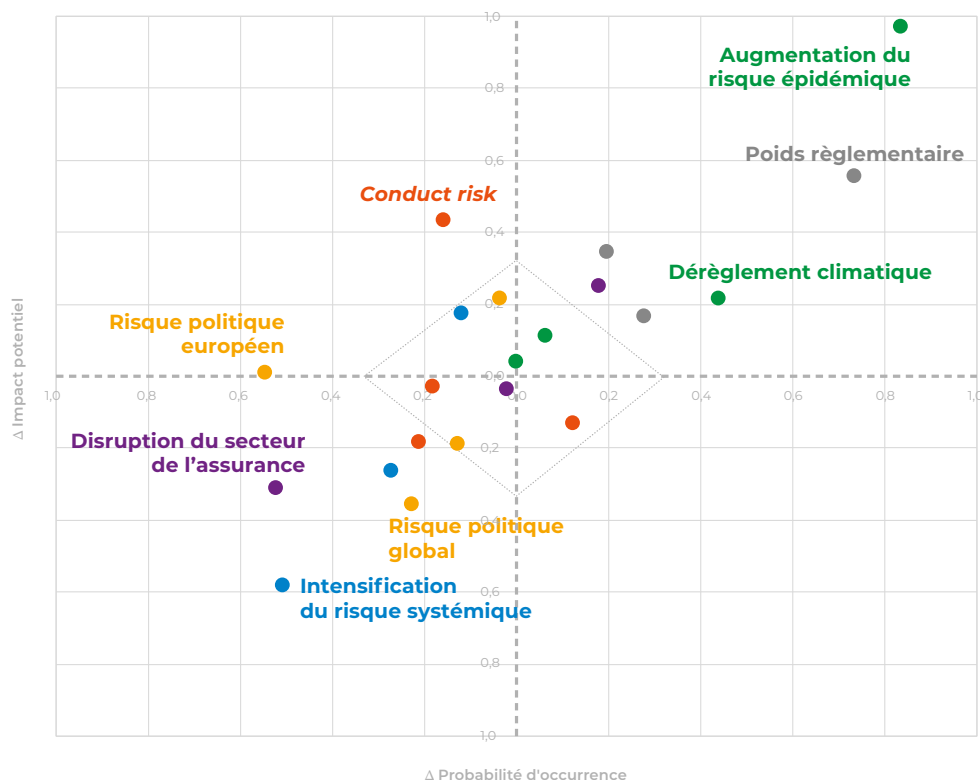
du risque politique global (9^e place lors des 2^e et 3^e éditions) et du risque politique européen (6^e place lors de la 2^e édition). À quelques mois de l'élection présidentielle, le risque politique français est globalement stable, en particulier pour cette 5^e édition.

Les **risques sociétaux** sont également en retrait. Le risque de croissance des inégalités et tensions sociales demeure le plus élevé, à la 12^e place du classement. Les autres risques sont regroupés à la fin : 18^e place pour le **conduct risk** et de la 21^e à la 23^e place pour les autres risques. Hormis le risque d'inégalités et tensions sociales, qui était arrivé en 2^e position lors de la 2^e édition marquée par les mouvements des gilets jaunes, la perception des autres risques sociétaux a peu évolué au cours des différentes éditions.

PERCEPTION DU RISQUE À 5 ANS

Source : Cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance.

GRAPHIQUE 2b Évolution 2022 par rapport à 2020



¹⁴ Rapport d'information de MM. Jean-François HUSSON et Albéric de MONTGOLFIER, Sénat, 06/10/2021.

¹⁵ Discours de Jean-Paul Faugère, vice-président de l'ACPR, 25 novembre 2021.

RISQUES ET DÉFIS

Les risques émergents font apparaître de nouveaux besoins auxquels les assureurs et réassureurs doivent répondre. Les assureurs et réassureurs ont ainsi été amenés à indiquer leur capacité à développer de nouveaux produits ou de nouvelles garanties pour faire face à ces nouveaux défis. Plus globalement, le classement de ces risques sous la forme d'enjeux reflète, entre autres, la capacité pour les assureurs et réassureurs de mieux connaître le risque en question et d'adapter la tarification en conséquence. Par exemple, la tarification des catastrophes naturelles est complexe, mais possible. Elle a des conséquences sur le marché: les écarts de tarification amènent les plus compétitifs à sélectionner les « bons risques », à gagner des parts de marchés et/ou à améliorer leurs résultats techniques.

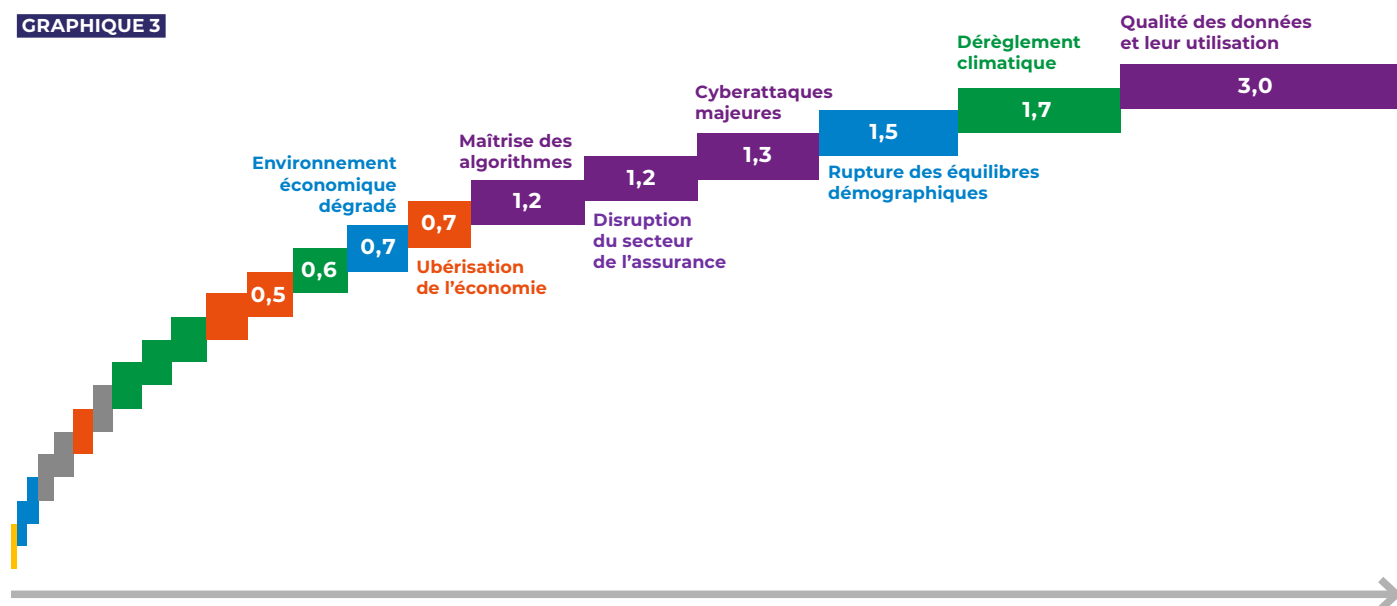
Ainsi, la **qualité des données et leur utilisation** représentent, de loin, le premier risque pour lequel de nouveaux besoins peuvent émerger et qui peut appeler des solutions assurantielles (score de 3,0 sur 5, cf. graphique 3). Le **dérèglement climatique** (1,7) occupe la 2^e position, en hausse de 3 places, mais avec un score inchangé. La **rupture des équilibres démographiques** (1,5) se maintient en 3^e place.

Trois axes de travail associés à l'environnement technologique suivent avec des scores très proches: les **cyberattaques majeures** (1,3), la **maîtrise des algorithmes** (1,2) et la **disruption du secteur de l'assurance** (1,2).

ENJEUX POUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE

Source: Cartographie 2022 de la profession de l'assurance et de la réassurance.

GRAPHIQUE 3



À la suite de plusieurs désastres majeurs survenus à la fin du XX^e siècle et au début de ce siècle, notamment les attentats terroristes du 11 septembre 2001, et la guerre qui s'en suivit, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) publia en 2003 une étude importante: "Les risques émergents au XXI^e siècle, vers un programme d'action". Le rapport de l'OCDE reste vingt ans plus tard d'une grande actualité.

INTERCONNEXION DES RISQUES ET INTERDÉPENDANCES: UN PROGRAMME D'ACTION ENCORE D'ACTUALITÉ

Dans son avant-propos, le Secrétaire général de l'organisation soulignait: « *De tels méga-risques ont en effet la capacité d'infliger des dommages considérables aux systèmes vitaux et aux infrastructures dont nos sociétés et nos économies dépendent. Ils peuvent également créer de sérieuses difficultés pour les acteurs traditionnellement engagés dans la gestion et le partage du risque, tels que le secteur des assurances.* »

Risques émergents ou risques systémiques émergents : une question d'échelle.

Le professeur Koller¹⁶ de l'École des actuaire suisses définit, non sans humour, les risques émergents comme « les risques qui ne sont pas encore très évidents ». Une définition plus précise est fournie par l'*International Risk Governance Council*: « des risques nouveaux ou familiers qui deviennent apparents dans des conditions nouvelles ou non familières ». Ce sont en effet les conditions de survenance des risques et leur intensité, plus que la nature des risques eux-mêmes, qui en font des risques émergents. Le rapport de l'OCDE (2003) insiste sur la vulnérabilité des grands systèmes: santé, transport, énergie, approvisionnement en alimentation et en eau, information et télécommunication. La mise en danger d'un ou plusieurs systèmes fait de certains risques émergents des risques systémiques émergents.

Le changement d'échelle – le caractère systémique – rend à son tour les risques interdépendants, dans un contexte de vulnérabilité croissante. « *Les conditions climatiques semblent devenir de plus en plus extrêmes. Parallèlement, on assiste à une hausse de la densité de population dans les grandes agglomérations et à une concentration accrue des activités économiques dans certaines régions, ce qui ne fait qu'accroître la vulnérabilité de ces zones. La*

mondialisation progresse rapidement dans toutes ses dimensions – économique, technologique, culturelle et environnementale – et amplifie l'interdépendance, facilitant du même coup la propagation des agents pathogènes dangereux, des polluants et des effets des défaillances techniques. » Ce sont la géographie, l'économie et la technologie qui sont à l'origine de l'interconnexion des risques. La crise sanitaire actuelle nous en donne une illustration remarquable.

Outre la crise sanitaire qui demeure centrale, c'est sans doute pour les raisons précédentes, que trois risques ressortent aujourd'hui au cœur des préoccupations du secteur de l'assurance français: les cyber-attaques majeures, le dérèglement climatique, les catastrophes naturelles extrêmes. Peu importe les raisons fondamentales de ces risques, ils sont tous, par leurs conséquences potentielles, des risques systémiques émergents. Le risque cyber peut avoir une racine technologique, « géopolitique », voire terroriste; le dérèglement climatique a des causes multiples (économiques, politiques, technologiques, entre autres); les catastrophes naturelles extrêmes peuvent découler du risque climatique ou être singulières. Le fait est que dans leurs manifestations extrêmes, ces risques peuvent rendre inopérants des systèmes vitaux et entraîner des conséquences en chaîne, opérationnelles, financières (sur la valeur des actifs) et assurantielles au regard des garanties souscrites.

Le constat entraîne donc de multiples enjeux pour le secteur de l'assurance, pleinement mobilisé:

- responsabilité sociale environnementale (RSE) et prise en charge du risque climatique: par son rôle de financeur de l'économie et de gestionnaire d'épargne longue, le secteur est à l'avant-garde de la transformation vers une économie bas carbone;
- solvabilité: la mise en place de la directive Solvabilité 2 a renforcé la maîtrise des risques et la bonne adéquation des fonds propres prudentiels à l'appétit aux risques des sociétés d'assurance. La résilience du secteur à la crise actuelle l'a démontré;
- assurabilité: c'est sans doute l'enjeu majeur dans la sortie de crise sanitaire actuelle. Comme le soulignait le rapport de l'OCDE, « *L'assurance est en train d'atteindre ses limites en tant que réponse à l'interruption des activités commerciales, en raison de l'ampleur des pertes potentielles et du fait que les effets indirects ne sont pas couverts.* » L'assurabilité doit ainsi progresser, sous contrainte de solvabilité et de responsabilité.

Jean-Christophe MERER,
Directeur des risques groupe,
CNP Assurances

¹⁶ Michael Koller, *Life insurance risk management essentials*, EAA Series, Springer. "Emerging risks are the ones which are not yet very obvious".

L'étude des risques émergents consiste à identifier les risques nouveaux et inconnus ainsi que leurs impacts potentiels, directs et indirects. La pandémie de la COVID-19 nous rappelle toutefois qu'il est également nécessaire d'étudier les impacts secondaires imprévus d'un risque connu et modélisé, nécessité d'autant plus impérieuse que l'interdépendance de nos économies s'accroît.

LES FOOTPRINT SCENARIO¹⁷ – UNE ILLUSTRATION SUR LA PLUS GRANDE CATASTROPHE ENREGISTRÉE EN EUROPE AU 20^E SIÈCLE (MESSINE - 1908)

Les «*footprint scenario*» fournissent un cadre d'analyse qui permet d'étudier les multiples façons dont un événement extrême peut affecter un assureur. À titre d'illustration, quels seraient les effets du tremblement de terre et du tsunami de Messine de 1908 s'ils venaient à se reproduire aujourd'hui ? L'analyse qui suit apporte des réponses à cette question.



Le tremblement de terre de Messine de 1908...

Également connu sous le nom de tremblement de terre de Messine et de Reggio, ce tremblement de terre s'est produit le 28 décembre 1908, dans le bras de mer entre la Sicile et la Calabre, une zone particulièrement exposée située entre les plaques tectoniques africaine et eurasiennne. Son épicentre se trouvait sous le détroit de Messine, qui sépare l'île de Sicile de la province de Calabre, la pointe de la « botte »

¹⁷ Les «*footprint scenario*», pouvant être traduit comme des «*scénarios des possibles*» ou «*scénarios d'empreintes*», correspondent à une analyse de l'univers des possibles afin d'en évaluer chacun des impacts. Ils sont notamment adaptés à des événements historiques répliqués sur des expositions actuelles. Ces scénarios sont ainsi dessinés à l'aide d'une succession d'interrogations de type «*Et si... ?*».

italienne. Ce type d'événement se produit environ tous les 1000 ans, avec des épisodes similaires survenus en 500 avant J.-C. et 300 après J.-C.

Avec une magnitude de 7,2, la secousse a duré environ 30 secondes et a été ressentie jusqu'aux îles Ioniennes grecques, au Monténégro et en Albanie. Quelques instants après le tremblement de terre, un tsunami de 12 mètres a frappé les côtes voisines, amplifiant les dégâts provoqués par la secousse initiale.

Le séisme a été causé par des failles régulières entre les plaques. L'Italie se trouve le long de la zone limite de la plaque continentale africaine et cette plaque pousse contre le fond marin sous l'Europe. Cela provoque un déplacement vertical qui à son tour peut provoquer des tremblements de terre. Récemment, il a été suggéré que le tsunami simultané n'aurait pas été généré directement par le tremblement de terre, mais plutôt par un glissement de terrain important sous-marin qu'il aurait déclenché.

... est la catastrophe naturelle la plus grave qui a frappé l'Europe au 20^e siècle

Les dégâts près de l'épicentre ont été catastrophiques. Les villes de Messine et Reggio de Calabre ont été presque entièrement détruites et d'autres villes le long de la côte ont subi de sérieux dommages en raison d'une mauvaise construction et l'absence de codes de construction sismiques à cette époque.

L'événement de Messine en 1908 reste, pour l'Europe, le tremblement de terre le plus meurtrier jamais enregistré (entre 70 000 et 120 000 morts) et la catastrophe naturelle la plus sévère au 20^e siècle. La catastrophe a fait les gros titres dans le monde entier et des secours internationaux ont été appelés.

Dans les années qui ont suivi, des précautions ont été prises au début de la phase de reconstruction pour concevoir des bâtiments capables de résister à des séismes de très grande magnitude. Tout au long de la reconstruction, de nombreux résidents italiens ont



été transférés dans diverses régions d'Italie tandis que d'autres ont émigré aux États-Unis.

Et s'il venait à se reproduire aujourd'hui, quels seraient les impacts assurantiels ?

Pour un assureur, plusieurs lignes d'activité pourraient être impactées si le séisme et le tsunami de Messine venaient à se reproduire aujourd'hui. Depuis 1908, le nombre de bâtiments et d'infrastructures exposés, la densité de la population et l'activité économique des zones touchées ont considérablement augmenté. *A contrario*, de nombreux bâtiments sont maintenant construits selon des normes spécifiques, les rendant plus résistants aux séismes. Les conséquences sur l'activité d'un assureur peuvent ainsi se répartir en impacts primaires et en impacts secondaires, auxquels viendraient s'ajouter des impacts économiques à plus long terme.

Les impacts primaires de l'événement sont liés aux dommages causés par l'intensité des secousses du séisme et les inondations dues au tsunami. Les secteurs d'activité frappés incluraient :

- les dommages aux biens et des pertes d'exploitation : bâtiments et contenus effondrés ou inondés, pertes d'exploitation afférentes,
- la construction : dommages causés aux biens en construction et retards de mise en service,
- l'agriculture : cultures endommagées et mort de bétails,
- la vie : pertes humaines causées par l'effondrement d'un bâtiment, par un incendie consécutif au tremblement de terre ou par les inondations,
- la marine : dommages aux bateaux (ou cargaisons) amarrés, par exemple dans le port de Catane,
- l'aviation : dommages aux avions immobilisés dans les aéroports au moment de l'événement (l'aéroport de Catane-Fontanarossa est le plus grand du Sud de l'Italie),
- l'automobile : voitures détruites ou endommagées,
- les accidents de travail : employés blessés sur leur lieu de travail.

Les impacts secondaires sont causés par les conséquences de l'événement et sont plus difficiles à anticiper et à quantifier. À partir d'un événement de cette ampleur, ceux-ci pourraient inclure :

- la perte d'exploitation contingente, c'est-à-dire les assurés dont les fournisseurs sont touchés. La ville de Catane contient les sièges ou bureaux importants d'entreprises telles que STMicroelectronics, ainsi que plusieurs entreprises chimiques et pharmaceutiques,
- les crédits et cautions : entreprises fragilisées par l'événement en raison d'une perte de chiffre d'affaires ou de défauts de paiement de leurs fournisseurs,
- annulation d'événements : remboursement pour les événements sportifs ou concerts annulés en raison

de dommages aux locaux, remboursement pour annulation de vacances à forfait. La Sicile et des villes à l'image de Catane sont des destinations touristiques de plus en plus populaires, avec des attractions telles que l'Etna et « Etnaland », parc d'attractions aquatique,

- responsabilité pour atteinte à l'environnement : par exemple, coûts encourus pour le nettoyage des déversements d'hydrocarbures dans les usines pétrochimiques. Catane, Messine et Syracuse sont des sites importants pour le secteur pétrochimique italien.

De très graves événements peuvent avoir des répercussions sur l'économie des zones affectées qui, selon le pays touché et son importance stratégique dans l'économie mondiale, pourraient également avoir des conséquences macro-économiques plus larges. Pour la Sicile et la Calabre, un événement d'une telle ampleur – affectant des pôles économiques et logistiques tels que la ville de Catane – pourrait faire subir à de nombreuses entreprises et secteurs économiques une pression financière extrême, augmentant le taux de chômage déjà important et provoquant un ralentissement économique plus général. Cela pourrait avoir des répercussions dans l'ensemble de l'Italie et, en corollaire, sur :

- la masse assurable de l'économie transalpine,
- le coût des sinistres, qui connaîtrait un surcroît d'inflation induit par la raréfaction des matériaux de reconstruction,
- le rendement du portefeuille d'actifs des assureurs, du fait de la dégradation des actifs obligataires et de la chute de certains marchés.

À plus long terme, un événement de cette envergure générerait des externalités négatives sur les branches d'assurance santé et prévoyance. Par exemple, les dommages causés aux infrastructures de santé publique, tels que les hôpitaux, pourraient pénaliser l'accès et la qualité des soins de santé fournis dans la région touchée, avec des conséquences sur la santé publique. Cela s'ajouterait à la dégradation de la santé mentale causées par l'événement et ses conséquences économiques et sociales (par exemple, stress post-traumatique ou hausse de pratiques telles que la toxicomanie).

Cet exemple illustre comment un événement du type catastrophe naturelle exceptionnelle peut avoir des répercussions sur la presque totalité des dimensions assurantielles et sur une période parfois longue de plusieurs années. C'est également à l'aide de ces « *footprint scenario* » que la profession de l'assurance se prépare au pire des scénarios et contribue ainsi à la résilience des économies.

Wayne RATCLIFFE, Head of Risk Governance, SCOR
Rebecca CHEETHAM, Head of Risk Communication, SCOR



ANNEXE : MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE

86 dirigeants issus de 41 sociétés ont répondu au questionnaire représentant 97 % des placements des assureurs français. Le questionnaire a été clôturé le 30 novembre 2021.

L'échantillon comporte :

- les directeurs responsables des risques représentés au sein de la commission Analyse des Risques de France Assureurs ;
- les directeurs responsables des assurances de personnes représentés au sein de la commission Assurances de Personnes de France Assureurs ;
- les directeurs responsables des dommages aux biens et responsabilité représentés au sein de la commission Assurances de Dommages et de Responsabilité de France Assureurs ;
- les directeurs responsables des finances représentés au sein de la commission Économique et Financière de France Assureurs ;
- les réassureurs en France membres de la commission de Réassurance de France Assureurs.

Le questionnaire se décompose en deux parties.

La première partie identifie les menaces émergentes. Le questionnaire est alors composé de deux sous-parties, correspondant chacune à un critère

d'appréciation des risques (probabilité d'occurrence et impact potentiel). Les risques doivent être évalués à moyen terme : probabilité d'occurrence à 5 ans et impact à 5 ans.

Pour chacune des deux dimensions, il est demandé de noter chaque risque de 0 à 5, 0 ne représentant pas une menace et 5 une menace très importante.

L'impact attendu sur le secteur de l'assurance se limite aux conséquences directes sur la société d'assurance ou de réassurance. Sont concernés les effets sur les équilibres techniques (chiffre d'affaires, niveau des primes, taux d'assurance, fréquence et coût moyen des sinistres, ratio combiné), sur les équilibres financiers et prudentiels (valorisation des actifs ou du passif, ratio de solvabilité), ou sur d'autres dimensions liées à l'entreprise d'assurance (fiscalité, coût divers) et à sa stratégie (nouveaux produits, nouveaux modèles).

La deuxième partie identifie les défis pour le secteur. Il est demandé de choisir et classer les cinq risques qui peuvent être considérés comme offrant également des opportunités de développement, sans horizon temporel. Dans le traitement des réponses, nous attribuerons une note allant de 5 pour l'axe de travail le plus important (classé en 1) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des défis.

GROUPES D'ASSURANCE PARTICIPANTS À LA 5^E ÉDITION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

ABEILLE ASSURANCES, ACM, AEMA GROUPE, AIG EUROPE SA, AFI-ESCA, AG2R LA MONDIALE, AGPM, ALLIANZ, AMDM, AXA, AXA XL, BNP PARIBAS CARDIF, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, CMMA, CNP ASSURANCES, LE CONSERVATEUR, COVEA, GENERALI, GEN RE, GROUPAMA, GROUPE-SMA, HSBC, IMA, MACSF, MAIF, MALAKOFF HUMANIS, MAPA-ASSURANCES, MATMUT, MFA, MUTEX, MUTUELLE DE POITIERS, NATIXIS, PREVOIR, PRO BTP, RGA RE, SCOR, SMACL, SOGECAP, SWISSLIFE, THELEM, UNOFI.

LA COMMISSION
ANALYSE DES RISQUES
DE FRANCE ASSUREURS

La commission

La commission a pour mission de réfléchir à la gestion prospective des risques. Elle détecte les signaux faibles et recense l'ensemble des problématiques du secteur :
veille réglementaire, conformité, bonnes pratiques professionnelles, assurabilité des risques...

Cette posture d'anticipation remplit un rôle préventif pour la profession, en lui permettant d'intervenir en amont des problèmes et de mieux maîtriser les défis futurs. Elle doit permettre de nourrir la contribution de la profession au débat public.

Remerciements

La qualité de ces travaux repose sur l'implication des membres du groupe de travail « Cartographie des risques ».

Que soient remerciés les membres qui ont contribué à ces travaux :

Responsable

Jean-Christophe MERER (CNP Assurances)

Référent France Assureurs

Maÿlis BECHETOILLE

Membres du groupe de travail

Anthony DARNE (ACM)
Audrey GENE BRIER (AEMA)
Nicolas TOTEL (AEMA)
Anne FRANCOIS (Allianz)
Dominico de CARVALHO (Aviva)
Stéphane DUMAS (Axa)
Régis SERVADIO (Chubb)
Jacques TOLEDANO (Covéa)
Benjamin LAVILLE (Corum Life)
Patricia QUINIOU (Groupama)
Didier GUILLAUME (Groupama)
Vincenzo VITALE (Macif)
Maxime RICHARD (Maif)
Remy CONTAMIN (Predica)
Rebecca CHEETHAM (Scor)
Jean-Charles GUEGANOU (SMA BTP)
Vladislav GRIGOROV (Swiss Life)



 **FRANCE
ASSUREURS**

26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

 @FranceAssureurs